

FOOT



LIGUE DE FOOTBALL  
NOUVELLE-AQUITAINE

# Vienne



hebdo

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 31 mai 2019 à Civray

**N° 454 bis – spécial compte-rendu –**  
Vendredi 29 novembre 2019





# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 31 mai 2019 à Civray

**Présidence** : M. Stéphane BASQ

**Présents** : Mmes Maryse MOREAU et Isabelle TOURRAIS,

MM. Jean-Pierre BERNARD, Serge BIBARD, Jacques DANTAN, Christian FLORENT, Daniel FRAUDEAU, Patrice HERAULT, Jean-Bernard HUS, Laurent LARBALETTE, Eric MAIOROFF, Jean-Jacques MASSE, Yannick METHIVIER, Jean-Louis OLIVIER, David PLAINCHAMP, Christian SAVIGNY, membres du Comité de Direction

**Excusés** :

M. Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental de la Vienne  
Mme Pascale GUITTET, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports  
Mme Cécile NICOL, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale  
M. Patrick BALLON, Conseiller Sportif à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
MM. Yves BOULOUX et Alain FOUCHE, sénateurs  
M. Loïc LAURENT, Directeur UNSS 86

M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine  
M. Séverin RAGER, Conseiller Technique Régional en Arbitrage

M. Jean-Paul BOUTILLET, partenaire du District  
M. André ROUSSEAU, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales  
Mme Béatrice MATHIEU  
Mme Nathalie LE BRETON, Présidente de la Commission de District d'Arbitrage  
Mme Sylvie TESSERAU  
MM. Philippe BARRITAULT, Dominique GIRAUD, Marc LAVAUD, Dominique LANNEAU, Guy MALBRAND, Jean-Louis RIDEAU, membres du Comité de Direction

**Assistent** :

M. Christophe QUERAUX, adjoint au Maire de Civray  
M. Jean-Michel CLEMENT, député  
M. Jean-Paul MESMIN, président de l'A.C.G. Foot Sud 86  
M. Jean Olivier GEOFFROY, Vice-président du Conseil Départemental chargé de l'Agriculture et de la Ruralité  
M. Jean-Louis DAUPHIN, Membre de la Ligue du Football Amateur et Président du District de la Charente  
M. Pascal MIREBEAU, trésorier adjoint de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine  
M. Jean-Claude MIOT, Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif

Mme Ginette BARAUDON

MM. Jean-Pierre CHARBONNIER et Philippe GUILBAUL, Présidents d'Honneur  
MM. Claude BRUNET, Raymond GALLAIS, Roger GAULT et Jean RABEAU, membres d'Honneur  
Mmes Marie-Hélène LAGRANGE et Chantal PINTAULT  
MM. Jean-Claude BARRAULT, Dominique CANTET, Bruno DUPUIS, Claude HEBRAS, Michel MORON, François PAIREMAURE, Jean-Paul PEGUIN, Jean-Paul PINTAULT, Tony RICHARD, Patrick RIVIERE et Yves VERGNAUD, membres des commissions

Mmes Pascale CALENDRIER, Coralie SOUMAGNAC et Adeline URANGA, des services administratifs  
MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF), François JOSSE (CTD DAP), Jean-Marc BOUCHET (Agent d'entretien)

M. Serge BARON d'Intersport.



## Représentants des clubs participant aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - A.S. Portugais Châtelleraut - S.O. Châtelleraut - U.S. Chauvigny - F.C. Fleuré - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré/Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Stade Poitevin F.C. - ESP.S. St Benoît.

## Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - ESPE.C. Adriers - Antran S.L. - F.C. ASM - ESPE. Availles en Châtelleraut - U.S. Availles Limouzine - U.S. Avanton - U.S. Béruges - U.S. Beuxes - A.S. Cheminots Poitiers Biard - A.S. Blanzay - ET.S. Bonnes - U.S.AM. Bonneuil Matours - ENT.S. Brion St Secondin - F.J. EDUC. POP. Buxeuil - S.L. Cenon sur Vienne - F.C. Cernay - S.C. Champagné St Hilaire - A.S. Champigny Le Rochereau - ENT.S. Charroux-Mauprévoir - Chasseneuil St Georges F.C. - C.S. Chatain - ET.S. Château Larcher - Ozon F.C. - U.S. Réunionnaise Châtelleraut - C.S. L'Espinasse Chauvigny - U.S. Cissé - A.S. Civaux - Sud Vienne Région de Couhé - U.S. Couhé - Coulombiers SP. - U.S. de Coussay - AM. Coussay les Bois - Croutelle FC - C.S. Dissay - U.S. Fraternelle Haims - AM.S. Ingrandes - U.S. Iteuil - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Clan - A.S. Jouhet Pindray - US Journet - U.S. La Chapelle Bâton - U.S. La Chapelle Viviers - U.S. La Ferrière Airoux - U.S. La Roche Posay - ENT.S. La Trimouille Liglet - U.S. Lathus - La Pacifique Latillé - ENT. Lavoux-Linières - U.S. Leigné sur Usseau - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. de L'Envigne - ET.S. Lhonnaizé - F.C. Loudun - U.S. Mélusine Lusignan - U.S. Marigny St Léger - A.S. Mazerolles Lussac les Châteaux - U.S. Mirebeau - F.C. Montamisé - U.S. Nalliers - J.S. Nieuil l'Espoir - U.S. Nord Vienne - U.S. Orches - U.S. Payroux - AM.S. Pleumartin - A.S. de St Eloi Poitiers - A.S. de St Eloi Loisirs - A.S. EDF GAZELEC Football Poitiers - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - AM.S. SAFT - Bel Air Rocs O.C. Poitiers - CEP Poitiers 1892 - AM.S. Pouillé Tercé - U.S. Pressac - A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - U.S. Sammarçolles - U.S. Sanxay - A.J. Saulgé - F.C. Savigné - A.S. Savigny l'Evescault - A.S. Sèvres Anxaumont - STE S Sillars - F.C. Smarves 1936 - O. Club Sommières St Romain - AM.S. St Christophe - C.O. St Genest - A.AM.S. St Julien l'Ars - AM.S. St Léger de Montbrillais - ENT. Saint Maurice Gençay - A.S. St Saviol - U.S. Thuré Besse - F.C. Usson du Poitou / Isle Jourdain - A.S. de Valdivienne - ENT.S. Vendelogne - S.C. Verrières - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne F. - U.S. Vouillé - ET.S. Vouneuil sous Biard - A.S. Vouneuil sur Vienne.

## Assemblée Générale

### 1. Accueil du Président Stéphane BASQ

"Bonjour à toutes et à tous,

M. le Maire adjoint de la commune de Civray,

M. le Député de la circonscription, Jean Michel CLEMENT,

M. le Président de l'A.C.G. Foot Sud 86,

M. le Secrétaire Général du C.D.O.S., représentant Patrick GIRARD, Président,

Cher Jean Louis, M. le président du District de la Charente, qui représente Saïd ENNJIMI, notre Président de Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine mais aussi le Bureau Exécutif de la Ligue de Football Amateur,

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs et représentants,

Chers amis sportifs,

Je vous souhaite la bienvenue dans la commune de Civray et vous remercie très sincèrement pour votre présence nombreuse à cette Assemblée Générale malgré un week-end allongé, le week-end de l'Ascension.

Notre assemblée générale va analyser ce qui s'est passé durant la saison sportive. Vous avez bien sûr la possibilité d'intervenir à tout moment sur les textes et les propositions.

L'année a été intéressante pour le football français mais également pour le football amateur. Je vous en parlerai tout à l'heure. D'ailleurs, je prends toujours autant de plaisir à venir vers vous, soit sur les terrains de football, soit lors de manifestations, remises de challenges, etc... Cette proximité est importante. J'ai également toujours un regard sur les actions que vous menez au sein de vos clubs. Je suis aussi conscient des difficultés que vous rencontrez au fil des week-ends et des saisons.



Permettez moi de remercier la municipalité de Civray pour son accueil et également pour le prêt des installations et cette magnifique salle appelée "La Margelle" mais aussi au Président du club pour l'organisation de cette assemblée générale.

Je salue également la présence de mes deux prédécesseurs, Philippe GUILBAULT et Jean Pierre CHARBONNIER et les collègues élus du Comité et des membres cooptés.

Je laisse la parole au représentant de la municipalité qui nous reçoit."

## 2. Accueil de Monsieur Christophe QUERAUX, adjoint au Maire de Civray, en charge des Sports et du Scolaire

"Bonsoir, on est très heureux d'accueillir l'assemblée générale du District à Civray et vous remercions d'avoir fait ce choix. C'est un honneur et le fruit du travail de deux associations : l'A.C.G. et le G.J. Foot Sud 86. C'est une reconnaissance de venir sur notre territoire car certains d'entre vous viennent de très loin. Je remercie les bénévoles qui tous les jours et tous les week-ends vont sur les terrains de football s'occuper des enfants. On l'oublie souvent mais c'est un vrai investissement et vous jouez un rôle social, éducatif, qui est indispensable, de manière à bien élever nos jeunes pour éviter de fâcheuses situations parfois. Je salue l'encadrement des éducateurs, le travail qui est fait par le département, le District, l'importance du fair-play et de l'équité. Les enfants sont le centre des préoccupations des fédérations. Je remercie la Communauté de Communes, avec Jean Olivier GEOFFROY, qui nous aide sur le partenariat au niveau des équipements sportifs. Il y a un soutien financier important.

J'espère que vous allez passer une bonne soirée à Civray. L'équipe de football s'entraîne car samedi soir à Civray aura lieu un match important contre Neuville. Venez nombreux ».

Stéphane BASQ remercie M. Christophe QUERAUX et laisse la parole à Jean Paul MESMIN, Président du club local.

## 3. Accueil de Monsieur le Président du club de l'A.C.G. Foot Sud, Jean-Paul MESMIN

"Bonsoir à tous,

Je remercie Stéphane et l'ensemble des membres du District de nous avoir sollicités pour l'organisation de cette assemblée générale. Une assemblée générale de District et vous tous ici à Civray, je pense que cela n'est jamais arrivé. En ce qui concerne le club, je vais vous présenter l'origine de ce club récent mais il faut remonter à une période plus lointaine. Le club A.C.G. Foot Sud 86 résulte de la fusion de trois anciens clubs : l'U.S. Civray (créé en 1921), l'U.S. Château Garnier (créé en 1955) et l'A.S. Genouillé (création plus récente en 1971). Tout s'est passé en fin de saison 2013 / 2014. Les clubs des environs et ceux du Groupement de Jeunes se sont posés beaucoup de questions sur leur avenir. Il y avait des problèmes d'effectifs de joueurs dans notre secteur pour deux clubs (Genouillé et Château Garnier) et des problèmes de dirigeants à Civray. Parallèlement à cela, une idée a été lancée pour créer un club calé sur le modèle du Groupement de Jeunes et des clubs qui le composent.

Pourquoi A.C.G. Foot Sud 86 ? Foot Sud 86, vous l'avez deviné a pour référence le G.J., et A.C.G. pour référence aux anciens clubs : A association, C pour Civray, G pour Genouillé et C.G. pour Château Garnier.

L'effectif du club est de 55 licenciés séniors qui évoluent au sein de trois équipes : en Départemental 2, 4 et 6.

Il y a également une centaine de jeunes qui sont à disposition du G.J. dont je vous parlerai ensuite. Le club compte également 24 dirigeants, 13 éducateurs et encadrants (dont 5 éducateurs fédéraux diplômés et 3 jeunes ont fait les formations) ainsi que 4 arbitres.

La grande satisfaction de la saison dernière est la discipline, la rigueur et de faire prendre conscience aux jeunes joueurs qu'il faut être solidaire et motivé. Le résultat est là maintenant puisque l'équipe 2 accède en division supérieure, l'équipe 1 termine 4<sup>ème</sup> et l'équipe 3 finit à la 2<sup>ème</sup> place.

Un petit mot sur le Groupement de Jeunes géré par Rémi BERNARDEAU, absent aujourd'hui, et Benoît BARRUSSEAU le Président, retenu avec l'équipe 2 ce soir.

Le G.J. compte 217 jeunes, dont 90 filles du club de la Chapelle Bâton, et est composé de 7 clubs : A.C.G., Charroux Mauprévoir, La Chapelle Bâton, Payroux, Pressac, Savigné et St Saviol.

L'accent a été mis sur la formation d'éducateurs notamment et les équipes 1 et 2 de l'A.C.G. en ressentent déjà les bienfaits car la moyenne d'âge est d'environ 20 - 22 ans.

Bonne assemblée générale à vous tous.

Une petite parenthèse : nous sommes le 31 mai aujourd'hui et le 31 mai 1981, le club auquel j'appartenais, l'U.S. Château Garnier, a gagné la Coupe Jolliet Rousseau, c'était il y a 38 ans aujourd'hui. Je souhaite le même sort à ceux d'entre vous qui sont encore en compétition dans les coupes et aux autres bonnes vacances."

Pour marquer la présence du District dans la commune de Civray, Stéphane BASQ remet un trophée à M. le représentant de la municipalité ainsi qu'au Président du club local et les remercie.



Avant de rentrer dans le vif du sujet, le Président présente les excuses de :

- \* M. le Président du Conseil Départemental, Bruno BELIN,
- \* Mme la Vice-présidente du Conseil Départemental, chargée des Sports et de la Jeunesse, Pascale GUITTET mais nous notons la présence de M. NOIRALT, qui représente le département,
- \* M. le Président du C.D.O.S. Patrick GIRARD,
- \* M. le Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, Saïd ENNJIMI,
- \* M. le Président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, Christian COMBARET,
- \* Mme Béatrice MATHIEU, Secrétaire Générale du District,
- \* et de membres du Comité.

C'est donc Laurent LARBALETTE, qui va remplacer Béatrice pour la présentation de cette assemblée générale. Je vous propose de rendre un hommage appuyé à toutes celles et ceux qui nous ont quittés la saison passée en observant une minute d'applaudissement.

[4. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Financière du vendredi 30 novembre 2018 à Quinçay publié dans le journal Vienne Hebdo n° 430 ter du 24 mai 2019.](#)

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des participants.

[5. Vote des rapports de la Secrétaire Générale et des commissions publiés dans le journal Vienne Hebdo n° 430 bis du 24 mai 2019 et 431 du 28 mai 2019.](#)

Les rapports de la Secrétaire Générale et des commissions du District sont adoptés à l'unanimité

#### [6. Allocution du Président du District de la Vienne de Football, Stéphane BASQ](#)

"Chers amis du football et du District de la Vienne, chers collègues.

Cette assemblée générale annuelle à laquelle nous assistons annonce déjà la fin prochaine de la très belle saison que nous venons de vivre. Et en effet nous avons de quoi nous réjouir avec les bonnes nouvelles qui l'ont ponctuée :

\* une augmentation du nombre de licenciés, nous faisant franchir depuis des décennies la barre symbolique des 18 000 licenciés, 18 305 exactement, soit 4 % de plus et ce malgré un fléchissement chez les Séniors,

\* le lancement du Foot à 8 qui connaît un succès ainsi que le Foot en Marchant. Une ère nouvelle débute. J'en profite pour vous indiquer, que dans le cadre du F.A.F.A. national, les terrains à 5 sont subventionnés à 50 %. Il suffit de demander les informations à Guy MALBRAND,

\* une réussite sportive : l'accession du S.O. Châtelleraut en National 3. Trois équipes en National 3 en Vienne : Chauvigny, le Stade Poitevin et le S.O. Châtelleraut. Les montées de Buxerolles en R1, Mignaloux Beauvoir en R2, Antran et Neuville en R3 et bien d'autres encore,

\* cinq clubs qualifiés en 1/4 de finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine : Poitiers 3 Cités (féminines), Chauvigny, Montmorillon, Neuville et le Stade Poitevin. Trois d'entre eux qualifiés en 1/2 finale : Poitiers 3 Cités (féminines), Chauvigny et le Stade Poitevin qui est qualifié en finale. Bonne chance cher Président et à votre équipe. Tous, vous avez donné corps à notre devise "La passion du foot, la dynamique en plus". Bravo à tous pour l'excellence de ces performances,

\* la réussite de Léo BEULET, qui accède Arbitre Fédéral 4. Il va dorénavant arbitrer des rencontres de National 2. Bravo à lui pour ce bel exemple de réussite et de ténacité, sous une petite réserve qu'il réussisse ses tests théoriques aujourd'hui,

\* la mise en place du Label Séniors par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine qui permettra à tous les clubs inscrits de recevoir une dotation,

Mais l'année 2019 sera marquée par deux éléments majeurs. Le 1<sup>er</sup> car il marque l'histoire de notre District avec la rénovation du siège administratif. Le second a la résonnance planétaire avec la Coupe du Monde Féminine de Football dont le coup d'envoi sera donné dans quelques jours.



S'agissant de la rénovation de notre siège, je vais en profiter pour, à nouveau, remercier très sincèrement les collectivités territoriales : le Conseil Départemental de la Vienne, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine très réactifs au versement de la subvention, la Ville de Poitiers (une première), la Fédération Française de Football qui ont attribué une subvention permettant à ces travaux de voir le jour. Merci à vous aussi les clubs qui avez donné votre accord pour participer financièrement à leur réalisation. Le District, son Comité et moi-même en sommes reconnaissants.

Je vais aussi profiter de ce propos pour quelques mots plus personnels. Tout d'abord en félicitant chaleureusement en votre nom à tous Didier DANIEL et son équipe pour l'excellence de leur travail. Sous leur impulsion, le District de la Vienne de Football peut se réjouir des résultats acquis à savoir :

\* une augmentation de 8 % en un an du nombre de licenciées féminines. Elles sont aujourd'hui 2 000 faisant de notre District le second en nombre de licenciées féminines derrière le grand District de la Gironde,

\* un championnat féminin pôle 79 / 86 structuré en deux divisions,

\* et enfin des plateaux totalement féminins pour les plus petites ont été organisés tout au long de la saison.

Je vais également remercier mes collègues, élus et cooptés, car je sais combien vous êtes sollicités et vous répondez toujours présents, montrant s'il en était besoin pour s'en convaincre, votre attachement à faire vivre notre District, ce qui en fait un des plus dynamiques de notre grande région. Je ferais un petit clin d'œil à Nathalie LE BRETON, notre Présidente de commission de District d'arbitrage, qui a souhaité ne pas se représenter en tant que Présidente. Elle a fait un travail remarquable depuis qu'elle a été désignée en novembre 2016. Son successeur sera Bruno DUPUIS qui prendra les rênes de la C.D.A. et on peut lui souhaiter bon vent.

Enfin, vous serez tous d'accord pour applaudir avec chaleur Pascale CALENDRIER, qui va monter sur la scène avec les Présidents de District, mes prédécesseurs, et qui dans quelques semaines, après 37 années de service pour les clubs, les arbitres et notre Comité, va nous quitter pour faire valoir ses droits à la retraite. Pascale, merci à toi pour tout ce que tu as fait pour le football amateur dans la Vienne. Tu peux être fière du devoir accompli. Je vous remercie de l'ovationner pendant qu'elle nous rejoint sur scène avec Philippe, Jean Pierre, ses collègues et son époux.

Philippe GUILBAULT qualifie en cinq mots, qui était Pascale et pense que beaucoup partageront son avis. Tout d'abord la fidélité (37 années de bons et loyaux services au sein du District), la ponctualité (rarement absente), l'amabilité (elle a longtemps répondu à l'accueil téléphonique et accueillait les visiteurs derrière sa petite « boullite »), la générosité et enfin, on le sait, tous la sensibilité qu'elle a démontré au sein du District. Il remercie Pascale et lui souhaite bon vent pour la suite.

Pascale précise qu'elle est dans sa 37<sup>ème</sup> année de service et que c'est sa 37<sup>ème</sup> assemblée générale. Elle a beaucoup aimé son travail et était bien encadrée. Elle a une pensée pour les anciens Présidents et ceux qui nous ont quitté, notamment : Louis, François et Jean Michel. Tous lui ont apporté quelque chose dans son travail. Elle remercie également les clubs, les arbitres, dont elle avait la gestion, les membres du Comité et des commissions.

Stéphane BASQ reprend la parole : "Je remercie tous les clubs et leurs responsables pour leur motivation à faire vivre la démocratie participative car sans vous et votre intérêt pour les groupes de travail que nous avons mis en place, nous ne pourrions pas progresser à l'instar du groupe qui s'est penché sur les sanctions disciplinaires et dont le projet vous sera présenté dans quelques minutes. A cet égard, je voudrais dire un mot sur un sujet qui me tient à cœur et je le sais partager par bon nombre d'entre vous : la discipline.

Il ne peut y avoir de bon jeu, de bonnes ambiances sans règle et sans une volonté stricte de les faire vivre. C'est donc un travail important pour nous tous que de rédiger et adapter sans cesse nos règlements, ce que nous faisons pour les jeunes et les féminines. Il est tout aussi important de les faire appliquer, si nécessaire avec sévérité, afin de dire STOP et NON à toutes les formes de violence et de discrimination. Trop de cas ont été signalés, trop de situations ont dû être jugées et sanctionnées. Je le redis ici à tous, le District continuera d'agir avec fermeté contre les agresseurs et j'appelle à votre vigilance pour sensibiliser joueurs, spectateurs et surtout le public parental. Là aussi, nous avons des sanctions à l'égard des jeunes (10 - 11 ans) et cela monte en puissance. Plusieurs éducateurs sont venus vers moi et m'ont alerté sur le sujet. Bien évidemment, j'y suis très sensible puisque le Président de la commission de Discipline m'en a fait part. Bien évidemment, on ne peut pas accepter ce type de violence à l'égard des enfants. Un groupe de travail, avec des éducateurs, sera mis en place pour tenter d'apporter une solution pour le public parental.

Comme je le soulignais en début d'intervention, la fin de saison approche et l'annonce avec elle d'un été et un repos mérité pour tous. Je vous souhaite d'en profiter pleinement avant de nous engager dans une nouvelle saison, les batteries rechargées pour de nouvelles aventures, de nouveaux projets comme le Critérium à 8 et bien d'autres encore.



Pour ma part, j'ai vécu pleinement à vos côtés cette saison et j'ai toujours autant de plaisir à aller à votre rencontre sur les stades (plus de 30 visites cette saison) concrétisant ainsi un de mes engagements le plus fort qu'est la proximité. Alors oui, je prends toujours autant de plaisir et de bonheur aux missions que vous m'avez confiées, que de vous représenter et je fais de mon mieux pour honorer cette responsabilité très prenante mais je sais que je peux compter sur vous, sur votre soutien et votre fidélité, sur tous les clubs, sur le Comité qui m'entoure et les collaborateurs du District car je sais une chose, c'est ensemble que nous faisons du bon travail et que le District de la Vienne est sur un grand nombre de sujets un modèle à suivre. C'est à vous, avant tout, que le District le doit.

Pour conclure, avec tous les collègues du Comité, nous vous invitons à venir nombreux à nos prochains rendez-vous :

\*d'une part les finales des coupes départementales le 15 juin au stade Rébeilleau à Poitiers et le 16 juin à Verrières,

\* d'autre part les 2 finales féminines de la Coupe du Poitou à 8 et à 11 qui se dérouleront à Dissay le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 et le même jour pour les finales de Jeunes à Bonneuil Matours.

Mais tout ceci n'est rendu possible que grâce au soutien que nous avons de nos partenaires, institutionnels et privés, et sans qui je le redis, nous ne pourrions pas continuer notre route avec autant de succès pour animer nos clubs et le territoire qui les porte et faire du District de la Vienne un élément clé du football reconnu pour son dynamisme, son attractivité, la diversité de ses actions et son efficacité pour la promotion du football amateur.

Merci à tous pour tout ce que vous faites pour lui et de notre passion sportive et bien sûr comment finir sans adresser un mot de bon vent à l'Equipe de France Féminine, qu'elle puisse réellement vous faire vibrer de joie, d'émotion et de succès. Merci à vous tous pour votre généreuse participation et je vous souhaite une très belle fin de saison."

#### 7. Intervention de Jean Michel CLEMENT, député de la circonscription

"M. le Président,

M. le représentant de la mairie de Civray,

M. le Conseiller départemental,

M. le Président du District de Charente et voisin,

M. le Président du club local,

Mesdames et Messieurs les dirigeants, éducateurs et Présidents des différentes structures. Je suis ravi de vous accueillir à Civray. Tout à l'heure j'ai entendu quelqu'un dire que Civray était loin. A Civray, on a l'habitude de dire que Poitiers est aussi loin de Civray que Civray de Poitiers. Le tout est de s'y habituer. Je suis également ravi que vous ayez accepté de faire cette assemblée générale ici. J'ai une grande circonscription car l'année dernière c'était à Saint Germain. S'il vous venait à l'idée de la faire à Cenon l'année prochaine, ce sera aussi dans ma circonscription. Je vous laisse le soin de choisir mais il en faut pour tout le monde.

Quelques mots à l'écoute de l'allocution du Président. Tout d'abord pour constater que le football amateur se porte bien dans notre département. La concurrence est forte en matière de pratique sportive. Nos jeunes sont sollicités de toute part par différentes activités sportives, beaucoup plus présentes aujourd'hui qu'hier. Autrefois, le football était LE SPORT que nous pratiquions à la campagne, principalement voir exclusivement. Ici comme ailleurs la concurrence est rude. A Civray, nous avons une très belle équipe de handball mais vous avez aussi d'autres pratiques, du tennis, etc. et quand vous conjuguez à la fois la concurrence de la pratique sportive diversifiée avec une démographie vieillissante, comme c'est le cas dans notre secteur, on comprend qu'il faille s'allier pour arriver à s'organiser notamment pour permettre aux jeunes de pratiquer le mieux possible cette discipline qu'est le football.

Je constate qu'il y a toujours cette présence et ces écoles de foot qui permettent d'exister encore et de donner à nos petits clubs et petits villages un instant de bonheur aux parents, grands-parents qui sont présents autour du terrain. Le football est une vitrine pour le sport...

Par contre, la sécurité et la tranquillité publique sont de réelles préoccupations. Autour des terrains, il y a des choses bien désagréables, on entend du racisme, de l'homophobie. C'est un vrai sujet et vous avez bien raison de vous y attaquer, au niveau des enfants mais aussi des adultes qui les accompagnent. L'éducation commence aussi là et vous êtes les premiers relais de cette éducation qui fait parfois défaut dans les familles, vous le savez bien.

J'ai découvert que l'on pouvait faire du foot en marchant, cela pourrait peut-être m'intéresser à l'avenir.

Un petit mot sur la féminisation. Aucun sport n'échappe à la féminisation et c'est heureux. La pratique sportive féminine est présente et très plaisante à regarder, notamment au rugby. C'est beaucoup plus fluide et avec plus de jeu. L'année dernière à Saint Germain, on attendait le meilleur pour notre équipe nationale, nous l'avons eu, nous avons gagné. On va recommencer cette année, maintenant place aux dames. Cette équipe peut nous apporter des joies et un pays a besoin de victoires collectives.

Bonne retraite à Madame la secrétaire. Trente sept années au service du football, c'est de la patience. Bravo pour cette belle carrière.

Je vous souhaite maintenant une belle assemblée avec un menu chargé. Je vous laisse à vos travaux car j'ai d'autres obligations familiales qui m'attendent ce soir.

Bonne assemblée générale, bonne année de football et vive la France."



Stéphane BASQ remercie M. le Député et lui indique que le foot en marchant rentre dans le cadre du foot santé et permet à des cinquantenaires ou des personnes ayant des problèmes de santé de pratiquer leur sport favori en marchant.

Le District développe également d'autres pratiques comme le sport adapté car c'est aussi la mission du football amateur.

## 8. Présentation des modifications des Statuts

L'Assemblée Fédérale, qui s'est réunie le 8 décembre 2018, a modifié les Statuts types des Districts et des Ligues. Nous avons adapté nos Statuts par rapport à ceux de la Fédération et c'est une obligation de vous les présenter. Ces modifications dites « de librairie » ont été publiées dans le journal Vienne Hebdo n° 430 bis du vendredi 24 mai 2019.

Ces modifications ne donnent pas lieu à vote mais nous devons vous en informer.

## 9. Présentation et vote des règlements des compétitions

### 9.1 Compétitions Jeunes

En l'absence excusée de Philippe BARRITAUULT, Président de la Commission des Jeunes, Jean Pierre BERNARD, Christian SAVIGNY et Adeline URANGA présentent les règlements des compétitions Jeunes publiés dans le journal Vienne Hebdo n°430 bis du vendredi 24 mai 2019.

Adeline présente les modifications importantes :

#### Les engagements

	D1	D2	D3	Challenge
U17/U18 et U15	31 juillet reprise 14/09	31 août reprise 28/09	/	21/09 (D2)
U13	31 juillet reprise 14/09	31 juillet reprise 14/09	31 août reprise 28/09	21/09
U11	31 août – reprise 28/09			

La principale modification est au 31 juillet pour certaines catégories et divisions, à la demande des clubs, afin de commencer le championnat plus tôt.

Pour commencer le championnat plus tôt, le délai de préparation des calendriers étant incompressible, nous avons choisi avec les clubs d'avancer la date des engagements dans ces compétitions.

- \* Si le club ne respecte pas la date d'engagement => l'équipe sera rétrogradée en division inférieure,
- \* si le club engage une équipe après la publication des championnats => l'équipe sera engagée en dernier niveau départemental UNIQUEMENT si une place est disponible (poule incomplète),
- \* si le club engage une équipe une fois le championnat commencé => l'engagement sera en dernier niveau départemental UNIQUEMENT si une place est disponible (poule incomplète) et les points ne seront pas comptabilisés.

#### Les ententes et groupements

- \* pas de changement pour les ententes,
  - \* pour les groupements => reprise de la réglementation de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine avec une durée de convention de 4 ans.
- Si un club quitte le groupement avant la fin de la durée de la convention, ce club ne peut adhérer à un nouveau groupement avant la date d'échéance de la convention.





Si la convention n'est pas reconduite ou arrêtée avant son terme, il appartiendra à chacun des clubs d'inscrire ses équipes de jeunes, qui seront considérées comme nouvelles. Elles repartiront au plus bas niveau départemental. Elles ne pourront pas prendre les places occupées par les équipes du groupement.

### Equipes supérieures

Les équipes U14 / U15 Ligue sont supérieures aux équipes U15 District,  
Les équipes U17 / U18 / U19 Ligue sont supérieures aux équipes U17 / U18 District,

### Horaire des rencontres

Les U11 joueront le samedi matin à 10h30

Les U13 /U15 / U17 - U18 joueront à 15h le samedi sauf les levers de rideau.

Les clubs qui ont un terrain synthétique pourront choisir librement leur horaire à condition de le mentionner au moment des engagements. Si aucune mention n'apparaît à l'engagement, il faudra l'accord de l'adversaire.

### Modification des calendriers

Il y aura possibilité de reporter un match à condition de proposer une date au moment de la demande du report et bien sûr en accord avec le club adverse.

S'il n'y a pas de proposition de nouvelle date, le report sera refusé. Tous les matchs doivent être joués avant la dernière journée.

### Feuille de Match Informatisée

Le déploiement continue en U17 et U15 et sera proposé aux U13 D1 avec une formation en début de saison.

### Sélections

Tout club ayant son gardien de but ou au moins 2 joueurs(es) retenus(es) pour une sélection régionale ou départementale peut solliciter le report de la rencontre sous réserve de l'avis de la Commission.

### Organisation des championnats Jeunes

	Saison 2018/2019	Saison 2019/2020
U17/U18 et U15 Départemental 1	Ph1 : 2 poules de 8 Ph2 : 1 poule de 10	<i>Phases 1 et 2</i> 1 poule de 10
U17/U18 et U15 Départemental 2	Ph1 : 3 poules de 8 / 4 poules de 8 Ph2 : 3 poules de 8 / 4 poules de 8	Ph1 : (x) poules de 8 ou moins Ph2 : (x) poules de 10 ou moins
U13 Départemental 1	Ph1 : 2 poules de 8 Ph2 : 2 poules de 10	<i>Phases 1 et 2</i> 1 poule de 10
U13 Départemental 2	Ph1 : 3 poules de 8 Ph2 : 3 poules de 10	<i>Phases 1 et 2</i> 2 poules de 10
U13 Départemental 3	Ph1 : 7 poules de 8 Ph2 : 5 poules de 8	Ph1 : (x) poules de 8 ou moins Ph2 : (x) poules de 10 ou moins
U13 Départemental 4	/	A l'étude lors de la phase 1 pour une éventuelle mise en place pour la seconde phase
Foot à 8 U17/U18 et U15	Challenge	Championnat – organisation à définir en fonction des engagements



Jean Pierre BERNARD, suite à une volonté de la Commission Technique Régionale de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, présente la prochaine organisation des championnats Jeunes District U17 / U18 et U15 afin d'avoir une pyramide resserrée et un championnat plus intéressant.

La Commission des Jeunes ne peut répondre à la demande de certains clubs de créer une Division 3 en U15, en raison du faible nombre d'équipes et le risque de longs déplacements.

Christian SAVIGNY précise que 90 équipes départementales environ sont engagées en U13. Afin de resserrer l'élite pour envisager l'accession en Régional, il y aura une poule de 10 équipes en phase 1 et 2 pour les U13 Départemental 1. Certains clubs avaient demandé la création d'un championnat U13 Départemental 4 mais la Commission attendra la fin de la 1<sup>ère</sup> phase avant d'envisager la création d'une nouvelle division pour les équipes qui auraient enregistré de grosses défaites.

En ce qui concerne le championnat départemental U11, le District de la Vienne avec ses 2 CTD a décidé de maintenir la formule championnat. La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, sous l'égide de la Fédération Française de Football, ne souhaite plus de championnat mais des plateaux comme avant. Ils seront donc mis en place pour la saison 2020 / 2021.

Pour l'organisation de compétitions Foot à 8 en U17 / U18 et U15, la commission est sur la réserve car cela dépendra du nombre d'équipes engagées. La faisabilité de championnat sera étudiée à l'issue des engagements, qui sont souvent liées aux effectifs des clubs. Par contre, le Challenge de fin de saison a rencontré un réel succès.

Le Président Stéphane BASQ remercie Adeline, Christian et Jean Pierre pour leurs précisions. Il revient sur une des volontés du District qui était l'écriture des règlements Jeunes, Féminines et Critérium à 8 et qui seront consultables sur le site internet du District.

L'autre volonté était la démocratie participative. Ce projet a été présenté à la réunion générale des Jeunes et validé par les participants. Aussi, il demande à l'assemblée de se prononcer ce soir sur la validation des règlements Jeunes.

Ceux-ci sont validés à l'unanimité.

## 9. 2 Compétitions Féminines Séniors

Laurent LARBALETTE présente la proposition des règlements des compétitions Féminines Séniors

Il rappelle le contexte : 4 compétitions féminines Séniors, gérées par le pôle 79 / 86 et pour lesquelles les règlements ont été écrits.

Le District des Deux Sèvres gère le championnat féminin à 8 et la Coupe du Poitou à 8 et le District de la Vienne gère le championnat féminin à 11 et la Coupe du Poitou à 11.

Chaque fin de saison, les commissions compétentes des 2 Districts réunissent les clubs, ayant des équipes féminines, en alternance dans le 79 / 86 pour proposer les évolutions à apporter à ces compétitions.

Le constat est l'augmentation significative du nombre de licenciées et du nombre d'équipes, notamment à 11, ce qui offre l'opportunité d'avoir un championnat structuré et vous avez pu constater dans le journal Nouvelle République - Centre Presse le classement hebdomadaire de la Départementale 1 féminine.

Les règlements, publiés dans le journal Vienne Hebdo n°431 du 28 mai 2019, formalisent les décisions prises lors de la dernière réunion des clubs féminins en Juin 2018 à Ménagoute. Ils sont en conformité avec les Règlements Généraux de la FFF et de la LFNA.

Sur la forme, ils sont rédigés selon le modèle des règlements des compétitions Séniors Masculines du District de la Vienne, eux-mêmes basés sur le modèle des règlements de la LFNA. Ils ont été validés par les commissions féminines et de féminisation, sportives et juridiques des deux Districts du pôle.

### Le championnat à 11 (28 équipes)

Une poule de Départementale 1 composée de 10 équipes (79-86) qui joue un championnat en matchs aller-retour en une seule phase avec une montée directe en R2 et de 1 à 3 descentes en D2 à l'issue du championnat, selon les descentes de R2.



Une poule de Départementale 2 composée des autres équipes qui se subdivise en une D2 et une D3 à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase. Les 2 premiers de D2 (ou un seul s'il y a 2 descentes de R2) accèdent en D1 à l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase.

Cette D2 sera revue en fonction du nombre d'équipes qui pourraient s'inscrire et le règlement est écrit de manière suffisamment souple pour s'adapter aux différents cas de figure.

Toute équipe nouvelle est engagée en D2.

#### Le championnat à 8 (16 équipes)

Les 16 équipes, réparties en 2 poules de 8 équipes, jouent un championnat en match aller-retour en une seule phase, sans accession, ni rétrogradation.

#### La Coupe du Poitou à 11

C'est une compétition à élimination directe composée d'une phase préliminaire, comportant autant de tours que nécessaire pour qualifier 4 équipes, et d'une phase finale qui débute à partir des ¼ de finale. Les tirages au sort sont intégraux.

#### La Coupe du Poitou à 8

La 1<sup>ère</sup> phase est en formule championnat et la 2<sup>ème</sup> phase par matchs à élimination directe et tirages au sort intégraux.

Les 2 finales se jouent sur un terrain neutre, le même jour, et par alternance dans les Deux Sèvres et dans la Vienne.

Rendez-vous demain samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 à Dissay.

Les règlements des compétitions Féminines Séniors sont adoptés à l'unanimité.

Le Président remercie Philippe GUILBAULT, qui préside la Commission Juridique, afin que les règlements soient conformes à ceux de la F.F.F. et de la L.F.N.A.

### 9. 3 Critérium à 8

Jean Jacques MASSE, Président de la commission du Football Diversifié revient sur le Challenge qui a débuté en février 2019. Suite au constat de la perte de licenciés Séniors, cette pratique pourrait être proposée aux joueurs ayant arrêté ou susceptibles d'arrêter la pratique du football.

Le Critérium à 8 permet :

- \* de pratiquer le football Séniors autrement,
- \* d'organiser un critérium en semaine,
- \* de maintenir une activité dans le club et d'endiguer la perte de licenciés Séniors,
- \* d'utiliser l'effectif qui ne pratique pas, ou peu, le week-end,
- \* de substituer un entraînement par une rencontre,
- \* de donner la possibilité aux arbitres et éducateurs de pratiquer le football,
- \* de permettre à des joueurs non disponibles le week-end de pratiquer leur passion
- \* de concilier vie de famille et loisir

21 équipes se sont engagées dans le Challenge à 8 en 15 jours, ce qui prouve l'attente des clubs.

57 matchs se sont déroulés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019 avec deux finales le jeudi 13 juin 2019.

Avec le retour d'expérience du Challenge et des clubs, le règlement a été amélioré tout en étant pas trop réglementaire et avec une certaine souplesse pour ne pas retomber dans les compétitions à 11, très structurées.

Pour pratiquer dans le Critérium à 8, il faut être licencié.

Les matchs se dérouleront par quinzaine, à un jour et une heure fixés après entente entre les deux clubs.

Ces rencontres se jouent en auto arbitrage, en 2 périodes de 35 mn. En cas d'égalité à fin du temps réglementaire, il faut procéder à la séance de tirs aux buts des 8 joueurs (y compris le gardien) même si le score est acquis avant.

Une feuille de match doit être complétée et le résultat de la rencontre saisie.

Les ententes sont autorisées entre deux clubs.

Au niveau du calendrier, les engagements doivent être saisis avant le 1<sup>er</sup> septembre 2019, avec un droit d'engagement à 34€. Une réunion avec les clubs aura lieu la dernière semaine d'août.



Ce critérium se déroulera en 2 phases afin de répartir les niveaux, la 1<sup>ère</sup> phase commencera la 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre (afin que les clubs aient une visibilité sur leur effectif) et la 2<sup>ème</sup> phase à partir de Janvier.

La coupe à 8 sera maintenue.

Le critérium à 8 se situe entre la compétition à 11 très structurée et le football loisir. La multiplication des offres de pratique va peut-être permettre de répondre à la demande des licenciés.

Le règlement a été publié dans le journal Vienne Hebdo n°431 du 28 mai 2019.

Le Président Stéphane BASQ rappelle que le nombre de licenciés Séniors est en diminution. Les Districts des Landes et des Pyrénées Atlantiques ont stoppé l'hémorragie en proposant cette formule. Les licenciés Séniors perdus sont des dirigeants de demain en moins. Il faut être en mesure de proposer d'autres pratiques pour répondre aux attentes des licenciés. Ce règlement pourra être modifiable et la seule chose à retenir est une pratique « douce ».

Question : combien de matchs ?

Réponse : environ 15 dans la saison. Les poules seront constituées lors de la réunion de début de saison.

Question : Le licencié FFF en Critérium à 8 peut-il jouer en championnat de District à 11 ?

Réponse : Pour le Critérium à 8 il faut une licence Foot Loisir et en championnat à 11 une licence Libre. La licence Foot Loisir est gratuite si le joueur est déjà licencié Libre au sein d'un même club.

Les joueurs évoluant dans les deux pratiques (Libre et Loisir) peuvent participer à un match dans l'une des pratiques après avoir participé la veille à une rencontre dans l'autre pratique (article 151 des RG de la FFF).

Le règlement du Critérium à 8 est adopté à l'unanimité

#### 10. Présentation et vote du projet d'évolution de l'application du doublement des sanctions disciplinaires

Laurent LARBALETTE présente le résultat des travaux du groupe de travail et revient sur la difficulté de trouver un titre qui a du sens. Le groupe voudrait à la fois assouplir mais montrer malgré tout la fermeté à conserver vis-à-vis des cas graves notamment en ce qui concerne les agressions envers les arbitres et officiels.

Le groupe de travail était constitué de Pierre ARCHAMBAULT (Sillars), François BEGOIN (Chasseneuil St Georges), Raymond GALLAIS (St Savio), Frédéric LASNIER (Nieuil l'Espoir) et Antoine MORIN (Boivre Sporting Club) et s'est réuni 3 fois.

Constat : le Comité de Direction du District qui a décidé le 27 mai 2015 de doubler les sanctions consécutives à des actes répréhensibles sur les arbitres et officiels.

Depuis cette date le barème disciplinaire fédéral a été aggravé et la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine va proposer un alourdissement significatif des peines lors de son Assemblée Générale du 29 juin 2019. Le groupe souhaite réellement conserver une cohérence dans la graduation des sanctions, ce qui est important.

Objectifs : la fermeté et la pédagogie. Il faut affirmer de manière non équivoque la volonté de ne montrer aucun laxisme pour tous les faits répréhensibles commis à l'encontre des arbitres et officiels.

Il faut aussi apporter une dimension éducative, pédagogique dans la mesure du possible aux sanctions disciplinaires et enfin aider les clubs qui ont exprimé leur difficulté à disposer de ressources en hommes (joueurs, dirigeants, arbitres,...).

Proposition du groupe : pour les fautes de type « comportements grossiers, injurieux...à l'égard des arbitres » dont la sanction de base est de 4 matchs minimum. Le doublement de la sanction serait remplacé par des activités d'intérêt général (A.I.G.) assorties d'un sursis, sous réserve que :

- \* la commission de discipline décide souverainement de l'appliquer (analyse des antériorités, caractère pédagogique...),
- \* le (la) joueur (se) sanctionné(e) accepte expressément dans un délai court,
- \* les A.I.G. puissent être réalisées dans la saison en cours.

Les A.I.G. consisteront à arbitrer au centre des matchs officiels :

- \* soit au sein de son club sous la responsabilité de son président (convention signée),
- \* soit hors de son club sur désignation de la C.D.A. sur des matchs peu exposés.

A l'acceptation des A.I.G. et dès lors que la sanction de base incompressible sera purgée, le (la) joueur (se) :

- \* pourra participer aux rencontres avec une équipe de son club,
- \* devra réaliser les A.I.G. dans un délai à définir (limité à la saison sportive) et avec un nombre de matchs qui seront décidés par la commission de discipline.



La preuve de la réalisation des A.I.G. devra être apportée par la signature des feuilles de match par le (la) joueur (se) – arbitre. En cas de manquement même partiel, le sursis tombera en totalité.

Les modalités pratiques et les conditions d'intervention (formation, tenue vestimentaire, accompagnement...) seront écrites par les commissions compétentes.

Ces propositions du groupe de travail semblent aller dans le sens à la fois d'affirmation de la fermeté que l'on veut conserver et apporter un peu de souplesse pour aider les clubs.

Question : quelle sera la formation pour les arbitres ?

Réponse : la formation sera plus courte, allégée et dématérialisée (e-learning). La commission de District d'Arbitrage préparera un diaporama, que le joueur recevra par mail afin d'étudier les principales bases pour arbitrer.

Le joueur désigné arbitre ne percevra pas de frais de déplacement.

Question : le joueur ne devrait-il pas arbitrer une autre équipe que la sienne ?

Réponse : le joueur ne doit pas arbitrer un match de championnat auquel il participe (en tant que joueur). Il serait bien de lui faire arbitrer des matchs de jeunes avec la condition d'adopter un comportement d'équité sportive, à minima.

Question : Pourquoi un arbitre assistant bénévole qui disjoncte suite au « harcèlement » d'un joueur est sanctionné alors que le joueur ne l'est pas ?

Réponse : L'arbitre assistant bénévole peut faire un rapport à la commission de discipline et indiquer le nom du joueur identifié « provocateur ».

Le Président Stéphane BASQ en profite pour rappeler l'initiative du club de Sillars qui a adressé un courrier à un spectateur, avec copie à la mairie, l'interdisant d'accès au stade compte tenu de son comportement. C'est une initiative pas facile à prendre mais qui est nécessaire quelquefois. Il compte sur les Présidents et dirigeants de clubs pour apaiser le climat. Dans le championnat D4 et D5, ce sont parfois des arbitres en formation, ils ont passé leur examen et doivent commencer sur des matchs pas toujours faciles.

La saison dernière, les nouveaux arbitres ont été accompagnés sur leurs 9 premiers matchs (l'accompagnement est pris en charge 1/3 FFF, 1/3 LFNA et 1/3 District). L'arbitre est rassuré par la présence de l'accompagnateur.

L'objectif serait d'avoir 230 arbitres fin 2021. Il faut aider le District à fidéliser les arbitres en acceptant qu'ils se trompent comme les joueurs.

Question : dans quel délai l'A.I.G. sera-t-elle appliquée ?

Réponse : pour que cela ait du sens, il faut qu'elle s'applique dans un délai relativement court et la durée de la période reste à étudier.

Si vous acceptez aujourd'hui cette évolution, vous acceptez de recevoir un jour dans votre club un joueur avec l'AIG, doté d'un maillot identifié (donné par le District) dans une fonction officielle. Vous devrez l'accueillir correctement et sans préjugé.

Question : Que se passe-t-il si le joueur n'effectue pas son A.I.G en totalité ?

Réponse : le sursis tombe entièrement et le joueur reprend le doublement des sanctions.

Question : Ne peut-on pas envisager de limiter la sanction financière infligée au club ?

Réponse : le montant des sanctions financières sont votées avec les tarifs lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Question : pourquoi ne pas envisager de lui faire effectuer une touche en D3 ?

Réponse du Président : l'arbitrage au centre est plus facile qu'à la touche.

Pour rappel, le doublement des sanctions sur la saison courante n'a pas été appliqué en raison de la réflexion menée par le groupe de travail.

Jean Louis DAUPHIN ajoute que dans le District de la Charente, les joueurs ayant de 3 à 6 matchs de suspension ont obligation de venir en formation sur une soirée. Après la formation, ils sont missionnés pour arbitrer au centre et les 2 clubs en présence sont informés et doivent fournir un rapport au District sur l'arbitre. Moins de 50% de ces joueurs / arbitres sont des récidivistes. Le District de la Charente envisage de proposer lors de son A.G. de juin un permis à points. A la prise de licence, le joueur bénéficie d'un capital de points et quand il n'en aura plus, il devra suivre un stage pour être crédité à nouveau de points. La commission de discipline est draconienne mais respectée. Pour la saison en cours, il y a eu 80 cartons rouges de moins que la saison passée.

Le projet est soumis au vote des clubs, étant entendu qu'un bilan sera effectué à la fin de la saison 2019 / 2020.



Le projet est adopté avec 2 voix contre et une abstention.

A titre d'information, le barème va être revu et applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2019 selon le barème ci-dessous. Cette disposition prise en Comité de Ligue, sera soumise à l'AG du 29 juin. Si ce règlement est adopté à la Ligue, tous les Districts devront l'appliquer.

### Acte de Brutalité / coup

Application à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019

#### 13.2 - Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical

Victime	Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Personnel médical
	Officiel	rencontre	3 ans de suspension --> <b>10 ans de suspension</b>	4 ans de suspension --> <b>15 ans de suspension</b>
hors rencontre		5 ans de suspension --> <b>15 ans de suspension</b>	6 ans de suspension --> <b>20 ans de suspension</b>	

#### 13.3 - Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T inférieure ou égale à 8 jours

Victime	Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Personnel médical
	Officiel	rencontre	7 ans de suspension --> <b>15 ans de suspension</b>	8 ans de suspension --> <b>20 ans de suspension</b>
hors rencontre		9 ans de suspension --> <b>20 ans de suspension</b>	6 ans de suspension --> <b>25 ans de suspension</b>	

#### 13.4 - Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T supérieure à 8 jours

Victime	Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Personnel médical
	Officiel	rencontre	9 ans de suspension --> <b>radiation</b>	10 ans de suspension --> <b>radiation</b>
hors rencontre		13 ans de suspension --> <b>radiation</b>	15 ans de suspension --> <b>radiation</b>	

Etes-vous d'accord pour l'application par le District de la Vienne si l'AG de la Ligue se prononce favorablement ?

Cette disposition est approuvée à l'unanimité par les clubs.

### 11. Modifications et actualisations réglementaires

Adeline présente des dispositions concernant les règlements des Coupes Départementales qui sont appliquées depuis de nombreuses saisons mais pas écrites :

\* pour toutes les Coupes Départementales, article 6.2 Choix du club recevant

Jusqu'aux demi-finales incluses, les rencontres se déroulent sur le terrain du club premier tiré au sort.

Toutefois : (...)

En cas d'exemption d'un des deux clubs opposés, la règle du premier tiré au sort est appliqué sauf si celui-ci était déjà visiteur au tour précédent, ou s'il y a deux divisions d'écart.

\* pour la Coupe Tassin, article 7.8 Exclusion temporaire et sanctions disciplinaires

La Coupe Tassin (coupe départementale réservée aux équipes de Ligue) permet la purge des sanctions. Cette disposition est prise en compte par la Ligue.



\* pour le Challenge Marcel Renaudie, réservé aux équipes de départemental 6

« Un joueur inscrit sur la feuille de match peut officier en tant qu'arbitre assistant avec la possibilité de participer à ce match étant lui-même remplacé en tant qu'arbitre assistant par un autre joueur ».

Il est conseillé qu'un joueur officie une mi-temps en tant qu'arbitre assistant et une mi-temps comme joueur.

Les modifications sont votées à l'unanimité.

Question : les arbitres mineurs peuvent-ils arbitrer les Séniors ?

Réponse : Non, ils ne peuvent pas arbitrer des matchs Séniors, même à la touche. Il faut protéger vos jeunes arbitres.

D'autre part, la saison prochaine verra l'application de l'Exclusion Temporaire (carton blanc) sur toutes les compétitions départementales (Séniors – Féminines et Jeunes).

Pour l'article 26-C-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine sur la participation des joueurs ayant joué en équipe supérieure, il sera proposé à l'AG du 29 juin 2019 :

« De plus, ne peut participer, au cours des 5 dernières rencontres de championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure, plus de 3 joueurs ayant pris part effectivement au cours de la saison à plus de 7 rencontres officielles (championnats et coupes) avec l'une des équipes supérieures du club.

Si cette modification est approuvée par l'AG de la Ligue, elle sera également applicable sur les compétitions départementales.

## 12. Opération Buts et Challenge de l'Ethique

Les commissions en charge de l'Opération Buts et du Challenge de l'Ethique proposent la fusion des deux règlements. Dans le règlement de l'Opération Buts il existe un volet sur les sanctions disciplinaires que l'on retrouve aussi dans le Challenge de l'Ethique. Pour plus de simplicité, le principe de la fusion de ces challenges vous est proposé.

Raymond GALLAIS, membre de la commission de l'Ethique et de la commission Juridique, précise qu'un règlement est préparé mais les commissions réfléchissent encore sur le quantum de points à appliquer sur chacune des sanctions. Ce qui est proposé ce soir est bien le principe de la fusion mais le règlement sera présenté à l'Assemblée Générale Financière du District

Le principe de la fusion est voté à l'unanimité.

## 13. Etude des vœux

### **Vœu de l'U.S. Vicq sur Gartempe :**

Le club souhaite l'application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine (ci-dessous) aux clubs dont l'équipe première évolue en championnat de Départemental 1, stipulant :

« Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer le lendemain à une rencontre de championnat Régional ou Départemental avec la première équipe réserve de leur club. »

Le club de Vicq explique son vœu par le fait de permettre aux jeunes joueurs d'avoir l'occasion d'évoluer en championnat départemental 1, de faire des apparitions à ce niveau sans être pénalisés. Certains jeunes, non titulaires, sont régulièrement convoqués pour jouer quelques minutes et ils risquent de se lasser.

L'adoption de ce vœu permettra aux jeunes joueurs d'avoir plus de temps de jeu et de prendre plaisir à pratiquer ce sport qui nous réunit tous ce soir : le football.

Le vœu a été reçu au District conformément à la réglementation et dans les délais. Il a été discuté en bureau et au Comité. Ce dernier, sur proposition de la commission Sportive, Litiges et Contentieux, a émis un avis favorable.

Cette disposition est appliquée en Ligue et présente des avantages et inconvénients et il faut les connaître.



#### Les avantages :

- \* pour les équipes un peu juste en effectif, cela peut permettre à un jeune qui a joué la veille donc le samedi soir avec son équipe 1<sup>ère</sup> de jouer avec la première équipe réserve le lendemain en respectant les conditions d'âge et d'entrée de jeu,
- \* pour les jeunes, plus de temps de jeu et il peut aussi aider l'équipe réserve en difficulté.

#### Les inconvénients :

- \* avantage au club qui bénéficie de l'éclairage en D1. L'équipe 1 va jouer le samedi soir et l'équipe réserve peut-être le dimanche (mais elle peut aussi être en déplacement le samedi soir),
- \* les joueurs de Ligue sont mieux préparés que les joueurs de District car les entraînements sont plus intenses,
- \* il faudra veiller à la participation des joueurs en équipe supérieure.

Ces arguments vous sont présentés en toute objectivité avant de procéder au vote.

Question : pourquoi une application seulement sur le championnat D1 et non pas uniforme sur toutes les divisions ?

Réponse : le Comité de Direction s'est posé la question. En D1, les équipes sont potentiellement aux portes du championnat Régional 3, cela permettrait d'appliquer à la plus haute division départementale les règlements des compétitions régionales.

Le Comité présente le vœu tel qu'il a été émis par le club de Vicq sur Gartempe sans vouloir le modifier. Il est possible, si vous le décidez ce soir, de faire un bilan à l'issue de la saison et dans un an le District pourra faire évoluer cette règle pour l'appliquer à la D2 et la D3.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat du vote : 104 clubs votants, soit 599 voix dont 520 exprimés et 79 abstentions ou nuls  
OUI : 312 voix et NON : 208 voix

Le vœu est donc adopté.

### **Vœux du Comité de Direction**

#### ➤ 1er vœu : Statut de l'Arbitrage – dispositions particulières

Le Président, Stéphane BASQ informe l'assemblée que la Vienne a un peu de retard dans le recrutement d'arbitres féminines malgré de bons éléments. La disposition qui vous est présentée est déjà appliquée dans le District de la Gironde.

Le club qui, par l'intermédiaire de son référent en arbitrage (conformément à l'article 44 du statut de l'arbitrage), aurait amené à l'arbitrage UNE CANDIDATE FEMININE (qui peut être également licenciée joueuse) avant le 31 janvier de la saison en cours, qui aurait dirigé le nombre minimum de rencontres requises pour la couverture de son club, et qui aurait renouvelé sa licence d'arbitre avant le 31 août, a la possibilité d'obtenir sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » pour les deux saisons suivantes.

Ce muté supplémentaire sera utilisable :

- \* EXCLUSIVEMENT dans l'équipe de District de son choix pour toute la saison,
- \* UNIQUEMENT pour toutes les compétitions officielles de District (et donc non applicable sur les compétitions régionales et nationales). La demande pour en bénéficier doit être faite auprès du District avant le 30 août et elle doit préciser le choix de l'équipe concernée.

La liste des clubs bénéficiant de cette disposition sera arrêtée en juin et publiée sur le site internet du District.

Le vœu est adopté avec une voix contre.

#### ➤ 2ème vœu : Arbitre assistant du championnat départemental 4 à départemental 6

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du District du 10 juin 2005 à Jardres autorisant, pour un match de Départemental 5 et Départemental 6, un joueur inscrit sur la feuille de match à officier en tant qu'arbitre assistant avec la possibilité de participer à ce match étant lui-même remplacé en tant qu'arbitre assistant par un autre joueur, le Comité propose de l'étendre au championnat départemental 4.

Le vœu est adopté à l'unanimité.





Suite à l'adoption de ce vœu, Stéphane BASQ propose de l'étendre à la Coupe Joliet Rousseau, réunissant des équipes de D4, D5 et D6.

L'assemblée donne son accord.

➤ Le Président Stéphane BASQ revient sur le championnat départemental 6 suite au vœu d'un club déposé en retard.

Le projet a été écrit par les clubs et adopté à l'AG de Saint Germain. Une saison s'est écoulée pour ce championnat à 2 niveaux qui s'est bien déroulé pour le 1<sup>er</sup> niveau mais qui rencontre quelques points négatifs pour le 2<sup>ème</sup> niveau. Il propose que le championnat soit reconduit la saison prochaine mais le sujet sera évoqué lors des réunions de secteur. Les clubs qui ont des équipes en D6 doivent y réfléchir afin qu'un éventuel autre projet puisse être présenté. Pourquoi ?

1) parce qu'il y a une saison de réalisée,  
2) le District, seul District de la Ligue à avoir un championnat D6, va attendre les engagements. Peut-être que la pyramide ne sera plus respectée la saison prochaine. Peut-être que la création du Critérium à 8 aura des conséquences sur cette D6. Les réunions de secteur commençant fin septembre, le nombre d'équipes engagées sera connu, ainsi que pour le Critérium à 8. S'il y a suppression de la D6, les problèmes rencontrés sur cette division seront répercutés sur la D5. Après les réunions de secteur et s'il le faut, un nouveau groupe de travail sera constitué pour réfléchir à de nouvelles propositions.

#### 14. Intervention des Conseillers Techniques

Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD DAP) présentent les actions techniques émanant de la Direction Technique Nationale et relayées au sein la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine par les Conseillers Techniques dans les Districts.

Trois missions principales :

- \* la formation des éducateurs,
- \* le plan de performance fédéral,
- \* le développement et l'animation des pratiques.

Pour ce faire, les 2 Conseillers Techniques sont aidés par les membres de la commission technique départementale, une vraie équipe sans qui l'ensemble des actions ne pourraient être mises en place tout au long de la saison et en étant le plus proche des clubs au quotidien.

#### Quelques chiffres sur la formation des éducateurs

- ✓ **31** sessions de formation « Module »
- ✓ **10** sessions de « Certification »
- ✓ Au total, **446** participants à minima à un module de formation :
  - + 169 par rapport à la saison dernière, soit **62% en plus**
- ✓ 367 licences « Technique » (303 la saison dernière) décomposées en :
  - 7 licences Technique National,
  - 67 licences Technique Régional,
  - 183 licences Educateur Fédéral,
  - 110 licences animateur Technique.

Anthony ALLOUIS précise que les stagiaires ne sont pas jugés sur leur qualité de joueur lors des formations d'éducateurs.

Toutes les formations ne sont pas faites sur Poitiers, certaines se sont déroulées en décentralisées.

La formation des éducateurs est un gage de qualité et d'assurance pour le développement du joueur et aussi pour le niveau de compétitions de toutes nos équipes départementales et régionales.

Le plan de performance fédéral est le parcours de formation de la jeune joueuse et du jeune joueur en lien avec les sélections, détectés garçons et filles.



Catégorie	Stages « DISTRICT »	Sélection « District » INTERDISTRICTS	Sélection « LIGUE »
<b>U16 G</b>		3 joueurs en stage régional, 2 en Sélection LFNA	
<b>U15 G</b>	3 sites 104 joueurs observés	3 matchs : 3 victoires 16 joueurs	6 joueurs en stage, 2 en Sélection LFNA
<b>U14 G</b>	2 sites 91 joueurs observés	3 matchs : 1v, 1n et 1d 15 joueurs	3 en Sélection LFNA
<b>U13 G</b>	3 sites 105 joueurs observés	3 matchs : 1v, 1n et 1d 12 joueurs	6 joueurs en stage, 6 concours Pôle Espoir

Les premières détections des garçons commencent en U13 pour se terminer en U16 avec différents stages organisés par le District suivis de tournoi interdistricts. Cette formule sera reconduite la saison prochaine. C'est une réelle satisfaction d'avoir vu des jeunes du département dans les sélections de la Ligue.

En U13 garçons, 6 joueurs en stage LFNA et 6 candidats aux pôles Espoir fédéraux de Talence et Châteauroux.

Catégorie	Stages « DISTRICT »	Sélection « District » INTERDISTRICTS	Sélection « LIGUE »
<b>U15 F</b>	2 sites 42 joueuses observées	2 matchs : 1v et 1d 10 joueuses	3 joueuses en stage
<b>U14 F</b>	2 sites 90 joueuses observées	<i>pas d'interdistricts</i>	4 joueuses en stage, 1 en Sélection LFNA
<b>U15 G et U18 G Futsal</b>		4 joueurs en stage régional U15G et 5 joueurs en stage régional U18G	

Pour les filles, des stages de détection sont organisés et les plus performantes sont retenues pour des stages de Ligue. Cette saison, une seule U14 du département part avec la sélection U14 Ligue à Châteauroux.

En plein développement du football féminin, on note la quantité de joueuses mais il faut maintenant la qualité. Anthony ALLOUIS est assez inquiet sur la qualité des jeunes joueuses et il demande aux clubs d'avoir la même exigence avec les joueuses qu'avec les joueurs. Elles sont toutes capables, plus matures que les jeunes garçons et la marge de progression est plus importante.

La nouveauté demandée par la LFNA est la mise en place de Centre de Perfectionnement Sportif qui concernera seulement l'élite du département (des joueurs U14 en avance sur les autres).

#### Le développement et l'animation des pratiques

Parmi toutes les opérations inscrites dans ce domaine, François JOSSE présente ce soir un échantillon d'actions qui peuvent être intéressantes à connaître :

\* Opération « Foot à l'école » pour les écoles primaires : 45 classes inscrites – 1 069 élèves – 5 journées finales qui ont regroupé 942 élèves. Cette saison a connu une belle réussite avec la Coupe du Monde Féminine qui a généré un engouement autour de cette opération.



\* Le Programme Educatif Fédéral (P.E.F.) reconduit de saison en saison avec 77 clubs engagés – 10 nouveaux clubs et la création d'un « Challenge PEF 86 ». La nouveauté de la saison est le « Challenge P.E.F. 86 » avec 5 lauréats sur des actions dites « d'envergure » ou qui sortent du commun. L'idée est de mettre en avant les clubs qui s'investissent dans le tissu local, social de leur commune.

\* Les Journées d'Accueil et la Rentrée du Foot Féminin, de septembre à début octobre, sur 4 journées et avec 34 sites d'accueil regroupant 2 389 participants. François en profite pour remercier les clubs qui ont accueilli ces journées. Tous ont fait que le fonctionnement est réussi et que les jeunes garçons et filles aient bénéficié de bonnes conditions d'accueil.

\* Les Labels : vous connaissez tous les Labels proposés sur notre territoire.

Le Label JEUNES F.F.F. / Nike pour lequel le District a 8 clubs récompensés et 4 candidatures à l'étude,  
Le Label E.F.F. Ecole Féminine de Football récompensant 15 clubs pour 2018 – 2021,  
Le Label SENIOR L.F.N.A. pour 60 dossiers déposés et à l'étude.

D'autre part, pour les U11, la modification du championnat en plateaux se fera la saison prochaine. Tout ceci dans le but d'harmoniser sur le territoire et dans les Districts.

Le Président remercie Anthony et François.

#### [15. Intervention de M. Jean Louis DAUPHIN, représentant le Bureau de la Ligue de Football Amateur et la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine](#)

« Bonsoir, je représente ce soir la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et son Président Saïd, excusé, et je suis membre du BELFA comme votre ancien Président Philippe GUILBAULT par le passé. La Ligue est un territoire immense, plus grand que l'Autriche, et nous avons un président de Ligue qui fait beaucoup de kilomètres pour être présent le plus possible sur le terrain.

Nous avons eu en début de mandat quelques difficultés d'adaptation puisque nous ne nous connaissions pas. Aujourd'hui l'union est là et le travail avance notamment avec des réunions riches en échange toutes les six semaines avec tous les présidents de District pour faire avancer les choses et que cette Ligue devienne une Ligue puissante comme elle doit l'être. Sachant que la Ligue aujourd'hui est une des Ligues où la fusion a été réussie. Il reste encore des Ligues où les trésoreries ne sont pas jumelées, chacun vit sa vie. Chez nous, ça avance, on a un Président qui va vite, qui pense vite, qui anticipe et qui est fier de ce qu'il fait. Il est à temps complet pour le football. De nombreuses actions techniques sont mises en place et la prochaine opération « 1 000 jeunes filles » au match d'ouverture de la Coupe du Monde Féminine qui aura lieu le vendredi 7 juin prochain au Parc des Princes. Vous aurez donc des jeunes filles qui iront voir le 1<sup>er</sup> match de la Coupe du Monde où l'Equipe de France Féminine jouera son 1<sup>er</sup> match.

Pour ce qui est du BELFA, sachez que c'est une instance où nous sommes 12 à nous occuper du football national amateur. Le budget de la Ligue de Football Amateur est un budget alloué par la Fédération Française de Football. Il y a quelques années le budget était de 52 millions, aujourd'hui la volonté du président Noël LE GRAET est d'aider au maximum le foot amateur avec 87 millions de budget, ce qui est bien pour faire de nombreuses actions. Vous avez tous entendu parler du FAFA (16,5 millions) pour les infrastructures, les clubs house, le transport, les emplois. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre District pour vos projets.

Dans les choses qui se sont faites et là je vous demande de vous réveiller si vous ne l'avez pas fait, c'est "l'opération 2 étoiles". Cette opération consiste à distribuer du matériel pour les clubs amateurs à travers les dotations que nous avons pu avoir dans les contrats NIKE et les retombées de la Coupe du Monde 2018. Il y a 10 millions alloués pour du matériel pour les clubs du football amateur. Certes, l'opération a connu des soucis au lancement et vous étiez dans les départements concernés. Vous avez jusqu'au 30 juin pour faire la demande de dotation si vous ne l'avez déjà fait. Rapprochez vous de votre District. Vous n'avez peut être pas besoin de maillots mais les ballons servent toujours.

Parmi les autres actions la Journée Nationale des Bénévoles, associée aux finales de la Coupe Gambardella Crédit Agricole et de la Coupe de France, à laquelle participent 1 300 bénévoles. Mais il y a aussi, les bénévoles du mois, le week-end à Clairefontaine en Octobre, et d'autres encore.

Je suis président de District mais vous qui êtes le tissu de ce football amateur, je vous dis merci pour tout ce que vous faites. Le ballon roule pour tous de la même façon dans les Districts, que l'on soit garçon ou fille. Soyez fiers, tous ensemble de ce que nous faisons pour notre jeunesse.

Je dis à Stéphane et à son équipe qu'il a beaucoup de chance d'avoir des gens qui travaillent sérieusement. Toujours plus proche, toujours plus utile, c'est le leitmotiv du District."



## 16. Réactualisation financière des travaux du siège administratif

Serge BIBARD, trésorier général du District, dans un premier temps reprecise le financement du projet de réhabilitation des locaux évoqué lors de l'assemblée générale financière du 30 novembre 2018 à Quinçay, au niveau de l'estimation du budget d'environ 600 000 €. Après la réactualisation du devis avec le maître d'œuvre, l'enveloppe global est de 620 000 €.

ESTIMATION DU PROJET	
Travaux	528 000 €
Honoraires (ADN et Socotec)	63 000 €
Mobilier et Informatique	13 500 €
Amé. Salle Comité et divers	15 500 €
<b>COUT TOTAL</b>	<b>620 000 €</b>

Il communique le montant des subventions des collectivités et des organismes

1 - Subventions collectivités et organismes	
Conseil Départemental	40 000 €
Ville de Poitiers	20 000 €
F . F . F .	50 000 €
L . F . N . A .	24 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>134 000€</b>

Concernant les apports du District, il n'y a pas de modification. La participation des clubs, d'un montant de 0,67 € par licence, est identique pour tous. La participation « investissement 2007 » par club et par niveau de l'équipe 1<sup>ère</sup> est supprimée.

2 – Apports du District de la Vienne		
Autofinancement du District pour la participation des clubs à l'investissement	166 000 €(1)	Suppression cotisation 2007(2) Participation des clubs à hauteur de 0,67€/licence et exercice(3) sur la durée D'amortissement de la rénovation.
(2) Participation investissement 2007 par club suivant le niveau de l'équipe (1): - D1 et plus (45€); D2,D3 et D4 (40€); D5,D6 et Jeunes (30€), - Foot entreprise, loisirs, futsal et féminines (19€).		
(3) Participation investissement travaux de rénovation 2018/2019 d'1€/licence (référence AG du 09/06/2017).		

(1) SITUATION FINANCIÈRE DU DISTRICT AU 30/06/2018			
Actifs circulants		Dettes à CT et MT	
Créances	191 000€	Provisions charges	14 000€
Disponibilités	363 000€	Dettes à CT	130 000€
<b>TOTAL</b>	<b>554 000€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>144 000€</b>
Situation financière nette au 30/06/2018 : + 410 000€			
A ce montant il convient de retrancher : - 225 000€			
* 90 000€ pour le besoin en fonds de roulement			
* 135 000€ des DAT à échéance le 21/09/2019 (sous peine de perdre le bénéfice des produits financiers significatifs).			
L'arrêt des comptes à la date du 30/06/2018, montre un autofinancement possible d'environ 185 000€			
La moyenne de la capacité d'autofinancement sur 4 ans est d'environ 38 000€			



Le détail des prêts définitif aujourd'hui.

Type	Montant	Durée	Taux	Mensualité	précisions
CRCA M.T	270 000 €	180 mois	1,68%	1 698€	Accordé
LFNA M.T	50 000 €	120 mois	1,50%	449 €	Accordé

Remboursement sur 12 mois 25 764€

Remboursement des intérêts moyen sur 12 mois 4 300 €

Un prêt relais de 40 000€ est demandé pour faire face aux délais de versements des subventions de la ville de Poitiers et de la FFF. Il sera débloqué si besoin (taux effectif global 3,40%, frais dossier 159€).

Le remboursement sur 12 mois de 25 764 € (capital plus l'intérêt). Et le prêt de relais ne sera débloqué que si nécessaire.

L'incidence sur le compte de résultat et la trésorerie sera la suivante :

Charges en €		Produits en €	
Dotations amortissements	43 600	QP subventions (134 000/15 ans)	9 000
* 591 000/15 ans =	39 400	QP participation clubs (166 000/15 ans)	11 100
* 29 000/7 ans =	4 200	QP reliquat participation 2007 (28 000/ 15 ans)	1 900
Frais financiers	4 300		
<b>TOTAL</b>	<b>47 900</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 000</b>
		<b>DEFICIT</b>	<b>25 900</b>


A compter de 2019 / 2020, il y aura une charge supplémentaire de 25 900 €.

Débit		Crédit	
Annuités prêt (12 mois)	25 800 €	Participation clubs (16 500 licences x0,67€)	11 100 €
		Suppression participation 2007	- 5 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 800 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 200 €</b>
		<b>SOLDE NEGATIF</b>	<b>20 600 €</b>



La capacité d'autofinancement est en moyenne de 38 000 €, il ne faut donc pas s'inquiéter.

L'incidence pour les clubs, comme je vous l'avais présenté à Quinçay, est sans changement :

 INCIDENCES POUR LES CLUBS			
Nbre licences	Montant participation/club A compter 2019/2020	Suppression Cotisation 2007(2)	Montant net/ Club licence
320	320 x 0,67 € = 214 €	- 45 €	169 € 0,53 €
170	170 x 0,67 € = 114 €	- 40 €	74 € 0,44 €
100	100 x 0,67 € = 67 €	- 40 €	27 € 0,27 €
45	45 x 0,67 € = 30 €	- 30 €	0 0

La participation investissement club de 0,67 €/licence, sera prélevée à compter de l'exercice 2019/2020 à la date du 30/04.  
La cotisation 2007 sera supprimée dès le 01/07/2019.

La participation des clubs à 0,67 € par licence sera prélevée à compter de l'exercice 2019 / 2020 à la date du 30 avril. La cotisation 2007 sera supprimée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### 17. Présentation et vote du budget prévisionnel 2019 / 2020

Serge Bibard présente le budget prévisionnel 2019 / 2020 publié dans le journal Vienne Hebdo n°430 bis du 24 mai 2019 après la validation du Comité de Direction du 6 mai 2019.

Ce budget prévisionnel a été élaboré en fonction des résultats précédents et des perspectives du prochain exercice connues à ce jour et en y intégrant les travaux de réhabilitation du District

 BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020							
CHARGES (€)	Prévision 2019/2020		Exercice 17/18	PRODUITS(€)	Prévision 2019/2020		Exercice 17/18
Achats	35 700	7,75%	42 943				
Services extérieurs	24 950	5,41%	18 732	Ventes ressources	121 100	26,22%	136 207
Autres services extérieurs	113 300	24,59%	99 151	Subventions	201 580	43,65%	217 303
Impôts et taxes	12 340	2,68%	11 609				
Charges de personnel	204 330	44,34%	234 996				
Charges gestion courante	2 600	0,56%	1 898	Produits gestion courante	90 000	19,49%	99 659
Charges financières	5 200	1,13%					
Charges exceptionnelles			57 119	Produits financiers	1 700	0,37%	7 658
Dotations amortissements Et provisions	60 500	13,13%	26 496	Produits exceptionnels	47 440	10,27%	66 849
Impôts bénéfiques	1 900	0,41%	922				
<b>Total charges</b>	<b>460 820</b>	<b>100%</b>	<b>493 866</b>	<b>Total produits</b>	<b>461 820</b>	<b>100%</b>	<b>527 676</b>
				<b>Excédent</b>	<b>1 000</b>		<b>33 810</b>

Ce budget prévisionnel 2019 / 2020 équilibré est calculé sur les bases tarifaires du District identiques à l'exercice en cours. Le règlement financier 2019 / 2020 sera diffusé sur le site internet du District dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin. Il sera réactualisé et complété, entres autres, par les droits d'engagement et les frais d'arbitrage au niveau du football diversifié (Foot à 8, Futsal,..).



Tout ceci, en instaurant au 1<sup>er</sup> juillet 2019 la participation de 0,67 € par licence, la suppression de la cotisation 2007 pour les clubs et en tenant compte également des conséquences sur les fonds d'exploitation des travaux de réhabilitation du District.

Pour conclure la réflexion commune entreprise depuis plusieurs années sur la nature des travaux de rénovation du siège et son financement nous autorise à être sereins et confiant. Néanmoins dès aujourd'hui nous devons rester très vigilants et attentifs sur la gestion financière du District.

Le budget prévisionnel 2019 / 2020 soumis au vote des clubs est approuvé à l'unanimité.

Stéphane BASQ remercie Serge pour la qualité de sa présentation et de son travail.

### 18. Information sur l'Agence Nationale du Sport

Stéphane BASQ informe les clubs, présents à cette assemblée générale, de la suppression du C.N.D.S. qui est remplacé par l'A.N.S. (Agence Nationale du Sport). La Fédération Française de Football, comme d'autres fédérations sportives, s'est portée candidate pour ce nouveau dispositif. Les clubs doivent recevoir prochainement un mail d'informations à ce sujet.

<div style="text-align: center; background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <b>AGENCE NATIONALE DU SPORT</b> remplace le CNDS         </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement des données CNDS 2019 par la F.F.F.</li> <li>- Seuils et plafonds de financement : aide minimum de 1500 € (1000 € pour les clubs situés en zone ZRR) dans la limite de 50 € du coût du projet</li> <li>- 1 seul dossier par club</li> <li>- Respect des objectifs stratégiques de la F.F.F</li> <li>- Enveloppe budgétaire serait identique à la saison passée</li> <li>- Mutualisation avant le 12 juin 2019</li> </ul>	<div style="text-align: center; background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <b>AGENCE NATIONALE DU SPORT</b> remplace le CNDS         </div> <p><u>Traitement des dossiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture des dossiers via le compte Asso (par mail)</li> <li>- Clôture des dossiers : 15 juin 2019 (date impérative)</li> <li>- Traitement des dossiers de demande de subvention :             <ul style="list-style-type: none"> <li>15 juin</li> <li>15 juillet</li> </ul> </li> <li>- Retour F.F.F vers l'ANS : fin juillet</li> <li>- Mise en paiement par l'ANS : octobre</li> </ul>
---	--

### 19. Intervention de Jean Claude MIOT, Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif

"Bonjour à toutes et à tous. Je remercie le District de Football, son président et son Comité de Direction pour l'invitation. J'excuse Patrick GIRARD, membre du C.N.O.S.F., retenu par ailleurs. Je suis ravi d'être parmi vous ce soir. Certains le savent, j'ai fait partie de votre famille pendant une vingtaine d'années et je salue mes amis arbitres, jeunes et moins jeunes, et les anciens.

Lors de mon intervention, je vais essayer d'être le plus efficace possible. Elle va se faire en deux parties : une vidéo sur la nouvelle gouvernance du sport et une présentation du C.D.O.S.

Un petit rappel sur la présentation de votre président concernant l'A.N.S. Effectivement sur l'ensemble des fédérations sportives, 2/3 ont opté pour la nouvelle formule (dont le football) et 1/3 ont choisi d'être arbitré par la D.D.J.S.C.S.

La Fédération Française de Football est à la tête d'un projet sportif. Elle doit animer son réseau territorial et décliner sa stratégie jusqu'aux clubs.

Le C.D.O.S. 86 en quelques chiffres : 35 ans d'expérience, 4 pôles d'actions, 52 sports représentés par leurs comités et 1 400 associations sportives dans tout le département.

Le pôle fonctionnement a enregistré pour l'année 2018 : 91 000 kms parcourus par les minibus, 57 prêts de matériel, et l'hébergement de 18 comités sportifs départementaux et régionaux, des groupements d'employeur et structures associées à la Maison du Sport.

Le C.D.O.S. propose des services aux associations dont la mise à disposition de 5 minibus (au tarif de 10 € de charge fixe + 0,21 € du km), des défibrillateurs semi-automatique, des écrans, vidéo projecteurs, sonorisation portative et vidéoprojecteur.

Les activités du C.D.O.S. sont réparties en 4 pôles pour une trentaine d'actions :

\* le pôle Politiques Publiques : campagne C.N.D.S., participation aux assemblées générales des Comités Départementaux, participation à la Commission Départementale Equipements Sites et Itinéraires ainsi qu'au projet



ARENA, groupe d'appui au Service Civique et à la réforme des rythmes éducatifs, l'annuaire du Sport regroupant 3 C.R.O.S. et 36 C.D.O.S.,

\* le pôle Education et Citoyenneté : intermédiaire des Services Civiques pour 65 associations et 138 volontaires, les journées olympiques des 22 et 23 juin 2019 (600 participants au stade Rébeilleau) et Femmes et Sport (envoi de 3 newsletters sur les thématiques Tennis, Handball et Histoire),

\* le pôle professionnalisation : la fonction employeur pour la réalisation de 2 822 bulletins de salaire, la gestion de 235 salariés par mois et 3 522 807 € de masse salariale.  
C'est aussi BasiCompta utilisé par 226 associations dans la Vienne avec l'organisation de 10 sessions de formation pour 39 bénévoles de 25 associations,

\* le pôle Sport Santé Bien Etre : la mise en place du réseau Sport Santé 86 dont les 3 axes stratégiques sont :  
° animer un réseau d'acteurs œuvrant pour la promotion de l'activité physique pour tous,  
° sensibiliser la population aux bienfaits de l'activité physique,  
° développer l'offre de pratique sur tout le département de la Vienne

### 21. Remise de la Coupe Futsal Départemental

Denis DURAND, responsable de la section Futsal du District de la Vienne remet la Coupe Futsal Départemental au club du F.C. Montamisé et rappelle à l'assemblée que le Futsal se résume en trois mots : Plaisir, Technique et Complémentarité.

### 22. Tirage au sort des ballons

Après tirage au sort, il est remis un ballon aux clubs de l'A.C.G. Foot Sud 86, Bonneuil Matours, Latillé, L'Espinasse et Poitiers ASAC.

### 23. Clôture de l'Assemblée Générale

Stéphane BASQ clôture l'Assemblée Générale en remerciant M. le représentant de la mairie pour sa présence et M. Jean-Paul MESMIN, ainsi que l'ensemble de son équipe dirigeante, pour l'organisation.

Stéphane BASQ  
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU  
Secrétaire Générale